République Française	
artement de Saône et Loire	

Arrêté n° 2025/005

COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY

Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY

OBJET:

Autorisation de voirie pour la réalisation de conduite multiple, dans le cadre du déploiement de la fibre, Rue du Château, du 14/04/2025 au 04/05/2025.

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

Arrondissement de Mâcon

- Vu la demande d'autorisation de travaux transmise le 21 Janvier 2025 par ORANGE UCI EST, 101 Rue de VESOUL - 25000 BESANCON (INEO Infracom, 5 Rue Lavoisier, 21600 LONGVIC), représentée par Madame Gaelle BRICHE, pour des travaux de réalisation de conduite multiple dans le cadre du déploiement de la fibre, rue du Château à SOLUTRE-POUILLY.
- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Vu que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement.

### **ARRETONS**

## **ARTICLE 1: Autorisation.**

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux décrits ci-dessus à compter du 4 Avril 2025 pour une durée de 20 jours calendaires.

## **ARTICLE 2**: Stationnement.

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée des travaux sur la zone des travaux.

# ARTICLE 3: redevance d'occupation du domaine public.

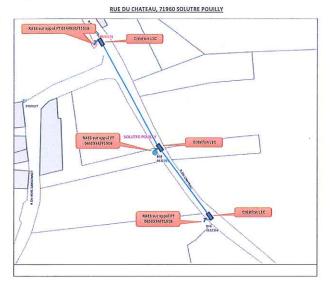
Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1er janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4ème mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

## ARTICLE 4 : Sécurité et signalisation de chantier

Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

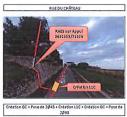
> Fait à SOLUTRE-POUILLY Le 21 Janvier 2025 Le Maire,

Alban VOSSION









Department A	RUE DU CHÂTEAU	_
	PAES sur Appuil Co12514/11526	
	Cristian LIC	

Création GC + Pose de 2Ø45 + Création L1C + Création GC + Pose de

Récapitulatif globa
---------------------

ffi total:	10
edePā;	Н

Liste des IMB concernés :	
IMB/71525/X/002I - ZMO-Rue - 25, Impasse E	anyay - 1 el
IM8/71526/X/0023 - ZMD-Rue - Rue de la Croix, b	
IM8/71526/X/002K - ZMD-Rue - 24, Rue de la	
IM8/71526/K/002N - ZMD-Rue - 20, Rue du Cl	
IME/71535/X/0020 - 2MD-Rue - 1, Rue du Ch	
IMB/71536/X/002F - ZMO-Rue - 45, Rue du Bols 5	
IMB/71525/X/002Q - ZMO-Rue - 48, Rue du Bois 5	
IMB/71526/X/0069 - ZMD-Rue - 49, Rue de la	
IM8/71526/X/006Y - ZMD-Rue - Rue du Château, bat 0	
INB/71526/N/006Z - ZMD-Rue - 79, Rue du C	Steau - 1 el
Maria.	_

	dossler

F-71526-0000-CF-1

éation de GC parce que l'environnement est inadapté pou

Distance totale :	85 m
ont: 5 m sur la chaussée	
Chambre à créer;	1
pot	-
3 L1C	
Potesux à créer :	0
Poteaux de 7m : Poteaux de 8m :	0
Poteaux à remplacer :	
Poteaux de 7m : Poteaux de 8m :	0
GHa:	1
Un câble de 24 i	-0